

Elles/ils occupent les mêmes fonctions que les Aides-Soignant.es , Auxiliaires de Soins (AS) dans les services depuis de nombreuses années, sont soumi.ses aux mêmes contraintes, aux mêmes risques, à la même pénibilité... Elles/ils répondent présent.es aux crises sanitaires (canicules, pandémies...) dans la Fonction Publique Hospitalière et Territoriale.

Les gouvernements successifs autorisent que soit utilisé.es les Aides Médico Psychologique (AMP) pour pallier les manques d'aides-soignant.es, Auxiliaires de Soins notamment dans les EHPADs et aujourd'hui ce métier est dévalorisé et voué à disparaître.

Alors que les AS et les AMP ont le même niveau de formation, le gouvernement a statué pour le maintien des AMP de la Fonction Publique en catégorie C, alors que les Aides-soignant.es s et les Auxiliaires de Soins ont passé.es en catégorie B depuis le 1er Janvier 2022.

Cette différence de traitement est inacceptable et injuste.

Nous refusons cette discrimination !

Le SEGUR crée un fossé entre les différentes fonctions dans le secteur de la santé.

SUD exige :

- Le passage de toutes et tous les AMP sur la grille des Auxiliaires de Soins ou Aides Soignant.es qui sont aujourd'hui passées en catégorie B, avec les grilles revalorisées,
- Le reclassement à l'ancienneté acquise sur la carrière et NON à l'indice le plus proche comme cela se fait en général.

Depuis la crise sanitaire la pénibilité de nos métiers n'est plus à démontrer !

TRAVAIL ÉGAL SALAIRE ÉGAL